

**Formation Professionnelle Continue**



**STAGES**  
**ENFANCE - PETITE ENFANCE**  
**2025**



**GRAPE INNOVATIONS**  
L'humanité à part entière

# SOMMAIRE

---

• Le GRAPE INNOVATIONS à vos côtés	Page	3
• Accessibilité handicap	Page	4
• Le GRAPE INNOVATIONS en chiffres		
• Dynamique de développement des jeunes enfants	Page	5
• Jeu, éveil et médiations culturelles	Page	6
• Famille et parentalité	Page	7
• Les journées Petite Enfance	Pages	8-9
• Démarche éducative et outils professionnels	Pages	10-11
• Management et encadrement d'équipe	Pages	12-13
• Nos formations dans vos établissements	Page	13
• Conditions générales de vente	Pages	14-15
• Mentions légales et certifications	Page	16



## STAGES D'AUTOMNE 2024

---

### SEPTEMBRE 2024

- Prévenir et faire face aux situations de maltraitance *23-24 septembre*
- L'enfant de 1 à 3 ans : un monde à explorer *25-26-27 septembre*

### OCTOBRE 2024

- Accompagner et soutenir les parentalités au quotidien *1-2-3 octobre*
- Quand la parole de l'adulte fait grandir l'enfant *3-4 octobre*
- Créer un espace Snoezelen en petite enfance *7-8 octobre*
- Soutenir la confiance et l'estime de soi du jeune enfant *10-11 octobre*
- L'art de la récupération : jouer des sons et des formes *14-15-16 octobre*
- Pratiquer l'observation des jeunes enfants *17-18 octobre*
- Développer les pratiques bientraitantes *17-18 octobre*

### NOVEMBRE 2024

- Animer un atelier d'éveil sonore et musical *5-6-7 novembre*
- Prévenir les stéréotypes de genre en petite enfance *15 novembre*
- Comprendre et apaiser le stress des jeunes enfants *18 novembre*
- Être accueillant en LAEP,  
pour une écoute et un positionnement adaptés *20-21-22 novembre*
- Préparer et animer des réunions constructives *25-26 novembre*
- Conter, lire et raconter *26-27-28 novembre*

### DÉCEMBRE 2024

- Accueillir un enfant en situation de handicap en petite enfance *2-3-4 décembre*
- Le professionnel, une figure d'attachement pour le jeune enfant ? *4 décembre*

# LE GRAPE INNOVATIONS À VOS CÔTÉS

---

## **Une histoire, une philosophie**

Le GRAPE INNOVATIONS est une société coopérative de production (SCOP SARL) créée et gérée par les salariées associées qui placent l'humain au cœur de leurs activités individuelles, sociales et économiques.


Convaincus que chaque personne, quels que soient son âge, son lieu de vie, ses caractéristiques personnelles, sociales, sa situation... est en droit de bénéficier des meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement, nous inscrivons notre activité de formation et de conseil depuis plus de 40 ans dans le champ de la Petite Enfance et le secteur social et médico-social.

## **Puisque la richesse naît de la diversité**

Psychologues, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, ergothérapeute, juriste, coach, responsables d'établissement, conteuses, plasticiennes, musicienne..., notre équipe est composée de professionnels passionnés qui allient expérience de terrain, polyvalence et expertise afin de répondre de façon adéquate à vos besoins.

## **Une pédagogie active basée sur l'expérimentation**

Nous visons le développement de vos compétences en appui sur la réflexion, la coopération et les échanges entre professionnels. Cette démarche participative et interactive fait alterner l'analyse de cas pratiques issus du terrain professionnel, les expérimentations, les jeux pédagogiques et les mises en situation. L'acquisition des compétences est vérifiée tout au long du parcours par des supports d'évaluation individuels et collectifs.



*« L'espérance est un risque à courir, c'est même le risque des risques et l'espérance est la plus grande et la plus difficile victoire qu'un homme puisse remporter sur son âme. »*

*Georges BERNANOS, 1945*

# ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap étudie chaque situation et propose les solutions pour adapter l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap en toute discrétion.

Justine ROLLOT

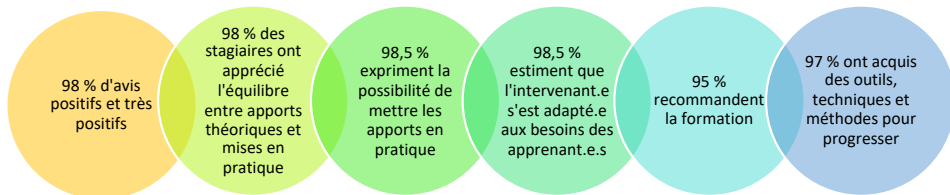
04 37 24 04 79

grape.innovations@wanadoo.fr

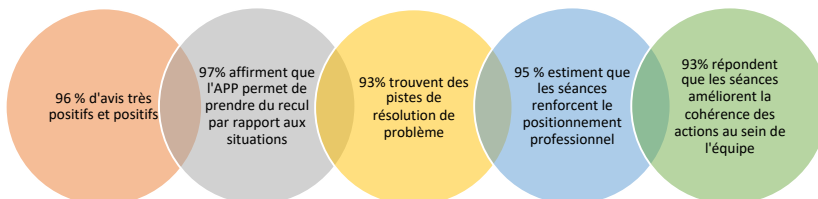


## LE GRAPE INNOVATIONS EN CHIFFRES

En 2023, 1 366 stagiaires se sont exprimé.e.s à l'issue de nos 28 sessions de formations Inter et 116 sessions de formations Intra



849 stagiaires se sont exprimé.e.s à l'issue des 96 groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle et de supervision



# DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS



## *Nouvelle formule*

### ● **À TABLE ! LE TEMPS DU REPAS AVEC LES JEUNES ENFANTS**

Alimentation et développement du jeune enfant

Enjeux relationnels de l'alimentation : plaisir partagé ou tourments quotidiens ?

Pratiques et organisations adaptées aux rythmes et besoins des jeunes enfants

10-11 mars 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## *Nouvelle formule*

### ● **LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA VIE : L'ÉVEIL AU MONDE**

Dynamique et évolution du développement de l'enfant de la naissance à 1 an

Le nouage des relations entre le bébé et son environnement

Les pratiques éducatives contribuant au bien-être des bébés

16-17 avril 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

### ● **L'ENFANT DE UN À TROIS ANS : UN MONDE À EXPLORER**

Dynamique et évolution du développement de l'enfant de 1 à 3 ans

Les grands apprentissages et leurs répercussions sur la vie relationnelle et affective

Supports éducatifs pour soutenir le développement de l'enfant

24-25-26 septembre 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

### ● **COMPRENDRE ET GÉRER LES COMPORTEMENTS DIFFICILES**

Comprendre l'émergence et les manifestations des comportements problématiques

Définir les éléments de prévention

Trouver des solutions d'apaisement et d'accompagnement individuel et collectif

12-13-14 mai 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

### ● **L'ÉVEIL CORPOREL ET PSYCHOMOTEUR DU JEUNE ENFANT**

Dynamique du développement psychomoteur du jeune enfant

Techniques pour animer des activités psychomotrices et sensorielles

Mettre en œuvre une démarche d'éveil corporel adaptée aux jeunes enfants

21-22-23 mai 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

### ● **SOUTENIR LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI DU JEUNE ENFANT**

Développement de la confiance et de l'estime de soi chez l'enfant

Pratiques qui participent au développement d'une bonne estime de soi

Principes des interactions positives

9-10 octobre 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

# JEU, ÉVEIL ET MÉDIATION CULTURELLE

---

*Nouvelle formule*

## • LE JEU LIBRE EN MOUVEMENT

Les caractéristiques et les fonctions du jeu pour l'enfant  
Le positionnement de l'adulte lors des jeux libres et organisés  
Aménager les temps et les espaces ludiques

17-18 mars 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

*Nouvelle formule*

## • FABRIQUER ET UTILISER UN KAMISHIBAI

Découvrir le monde du théâtre en images, vecteur de magie et d'imaginaire  
Fabriquer son kamishibai

Utiliser ce support pour conter une histoire

4-5 juin 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

*Nouveau*

## • RÉCUPÉRER, CRÉER, JOUER

Valoriser le potentiel esthétique des matériaux et objets du quotidien  
Coller, patouiller, peinturlurer : la manipulation de différentes matières et supports  
Animer des ateliers de récupération et de création avec les jeunes enfants

2-3 octobre 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

*Nouvelle formule*

## • L'ÉVEIL SONORE ET MUSICAL EN CRÈCHE

Aménager un environnement sonore propice au développement des tout-petits  
Enrichir son répertoire : jeux sonores et rythmés, chants et danses  
Animer des ateliers d'éveil sonore et musical pour les jeunes enfants

3-4 novembre 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## • CONTER, LIRE ET RACONTER AUX TOUT-PETITS

Explorer la richesse du patrimoine oral et de la production éditoriale enfantine  
Se constituer un répertoire diversifié pour nourrir l'imaginaire de l'enfant

Acquérir une pratique pour utiliser contes, livres et comptines au quotidien  
2-3-4 décembre 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

# FAMILLE ET PARENTALITÉ

---

## ● ÊTRE ACCUEILLANT.E EN L.A.E.P, POUR UNE ÉCOUTE ET UN POSITIONNEMENT ADAPTÉS

Le sens et les enjeux du cadre règlementaire et éthique des L.A.E.P.  
Mission, rôle et positionnement des accueillants au sein d'un L.A.E.P.  
Une écoute, des supports relationnels et organisationnels au service  
des enfants et des familles

### **2 sessions programmées en 2025 :**

12-13-14 mars 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

26-27-28 novembre 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

## ● ASSURER DES TRANSMISSIONS VIVANTES ET PERSONNALISÉES

Repérer le sens et les enjeux des transmissions quotidiennes avec les familles  
Structurer les transmissions orales et écrites dans une dynamique de coéducation  
Sélectionner, dire et/ou écrire les informations difficiles

26-27-28 mars 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

## ● LES PRATIQUES ÉDUCATIVES D'ICI ET D'AILLEURS

Approche transculturelle de la famille et de la parentalité

La diversité des pratiques parentales : doudou, portage, soins, alimentation...

L'accueil et l'inclusion des familles de cultures différentes au sein du collectif

12-13 juin 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## ● ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PARENTALITÉS AU QUOTIDIEN

Sens et enjeux des pratiques de soutien et d'accompagnement à la parentalité

Les principes du parcours des 1000 jours et du rapport Ingles/Raynaud

L'accueil des familles en situation de vulnérabilité et/ou de précarité

Les pratiques de prévention, de coéducation et de collaboration

14-15-16 octobre 2025 / 3 jours / 18 heures / 619 € net

# LES JOURNÉES PETITE ENFANCE

---

## ● LA COMMUNICATION GESTUELLE ET SIGNÉE AVEC LES JEUNES ENFANTS

L'intérêt de la communication gestuelle et signée avec les jeunes enfants  
Apprentissage ludique de comptines, gestes et signes du quotidien  
24 mars 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● L'ÉVEIL À LA NATURE CHEZ LE JEUNE ENFANT

Les enjeux du contact avec la nature et le vivant dès le plus jeune âge  
Enrichir les propositions d'éveil à la nature à l'extérieur comme à l'intérieur  
1<sup>er</sup> avril 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● LES PRATIQUES ÉDUCATIVES À LA LUMIÈRE DES NEUROSCIENCES

Apports des neurosciences sur le développement et les compétences des enfants  
Les gestes, paroles et organisations qui favorisent l'épanouissement  
du jeune enfant  
10 avril 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● DES GAZOUILLIS AUX PREMIERS MOTS

La dynamique du développement du langage chez l'enfant  
Les conditions et les étapes pour apprendre à parler  
Les supports relationnels et culturels pour nourrir et favoriser le langage  
6 mai 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● MIEUX DORMIR EN COLLECTIVITÉ

Les difficultés de sommeil ou d'endormissement chez les jeunes enfants  
Aménager les temps, les espaces et les pratiques propices au sommeil  
27 mai 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● L'ÉDUCATION POSITIVE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC LES LIMITES ?

Autorité, sanction, punition à l'aune de l'éducation positive  
Comment énoncer des limites, des interdits et poser un cadre structurant  
3 juin 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

**Nouveau**

## ● LES ENJEUX DE L'ATTACHEMENT EN PETITE ENFANCE

Le processus d'attachement et ses différentes facettes  
Le *caregiving* et les fonctions du professionnel auprès de l'enfant  
Attachement et pratiques professionnelles : doudou, adaptation,  
séparations, retrouvailles, référence...  
6 juin 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net



# LES JOURNÉES PETITE ENFANCE

---

*Nouvelle formule*

## ● **USAGE DES ÉCRANS ET DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS**

L'impact des écrans sur le cerveau, le développement et le comportement des enfants

Construire une démarche de prévention adaptée aux familles et aux professionnels

26 juin 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

*Nouveau*

## ● **PRATIQUER LE PORTAGE EN ÉCHARPE**

Porter le jeune enfant, une attention contenante

Techniques de portage physiologique et de portage en écharpe

3 octobre 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● **CONCILIER RESPECT DE L'INDIVIDUALITÉ ET VIE EN COLLECTIVITÉ**

La prise en compte des temporalités et des dynamiques individuelles en collectivité

Les conditions facilitant la vie du jeune enfant au sein du collectif

8 octobre 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● **PRÉVENIR LES STÉRÉOTYPES DE GENRE EN PETITE ENFANCE**

Repérer les stéréotypes de genre et leurs conséquences sur le développement des enfants

Élaborer des modalités d'intervention favorisant l'épanouissement et l'égalité fille-garçon

21 novembre 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

## ● **APAIER LE STRESS DES JEUNES ENFANTS**

L'origine et les effets du stress chez les jeunes enfants

Les supports favorisant apaisement et diminution des tensions en collectivité

Exercices de détente adaptés aux jeunes enfants pour contribuer à leur bien-être

1<sup>er</sup> décembre 2025 / 1 jour / 7 heures / 275 € net

# DÉMARCHES ÉDUCATIVES ET OUTILS PROFESSIONNELS

---

## ● ACCOMPAGNER LA VIE ÉMOTIONNELLE DES JEUNES ENFANTS

Mécanismes affectifs et neurophysiologiques des émotions du jeune enfant  
Accompagner le repérage et l'expression des émotions  
Outils simples et ludiques pour aborder cette thématique avec les enfants  
13-14 mars 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

### *Nouvelle formule*

## ● TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES

Rôle et responsabilités du tuteur vis-à-vis du stagiaire, de l'équipe et des écoles  
Outils favorisant l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des stagiaires  
Transmission des savoirs être et des savoirs faire nécessaires  
à la professionnalisation  
24-25 mars 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## ● QUAND LA PAROLE DE L'ADULTE FAÏT GRANDIR L'ENFANT

L'impact des non-dits, des paroles dites aux enfants et en leur présence  
Expliquer, poser des limites, encourager... et oser parler des événements de la vie  
Expérimenter des outils adaptés aux enfants pour mieux se faire comprendre  
3-4 avril 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## ● REPÉRER LES TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Cadre de la prévention et du dépistage en crèche  
Signes préoccupants concernant le développement de l'enfant  
Outils pour repérer les signes évoquant des troubles du développement  
18-19 juin 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## ● LA VOIX, UN INSTRUMENT AU CŒUR DE LA RELATION ÉDUCATIVE

L'importance de la voix dans la communication avec et auprès des enfants  
Apaiser, contenir, susciter l'intérêt : utiliser sa voix en relation duelle ou groupale  
Ateliers vocaux, respiratoires et corporels pour économiser et mieux  
utiliser sa voix  
23-24 juin 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

## ● COMMUNICATION POSITIVE ET BIENVEILLANTE ENTRE ADULTES

Les principes d'une communication positive  
Pratiquer l'écoute active et développer son assertivité  
Utiliser des outils de communication issus de la Communication Non Violente  
et de la PNL  
6-7 novembre 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

# DÉMARCHES ÉDUCATIVES ET OUTILS PROFESSIONNELS

---

*Nouvelle formule*

- **ACCUEILLIR UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP  
EN PETITE ENFANCE**

Le handicap chez l'enfant, besoins fondamentaux et besoins spécifiques  
Adapter, aménager, communiquer : outils et méthodes pour favoriser l'inclusion  
Une pratique d'accueil, d'accompagnement et de collaboration avec les familles  
20-21 novembre 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)

- **CRÉER ET ANIMER UN ESPACE SNOEZELLEN EN PETITE ENFANCE**

Principes de l'approche Snoezelen transférables à la Petite Enfance  
Concevoir les aménagements d'un espace sécurisant  
Les techniques d'animation d'un espace Snoezelen  
24-25 novembre 2025 / 2 jours / 14 heures / 509 € net (journées de 7 h)



# MANAGEMENT ET ENCADREMENT D'ÉQUIPE

---

## ● ANIMER UNE ÉQUIPE : LES CLEFS D'UN MANAGEMENT POSITIF

Les différents types de management et de leadership

Connaître les outils pour coordonner, motiver et soutenir une équipe

Gérer les collaborations difficiles et les situations de recadrage

19-20-21 mars 2025 / 3 jours / 21 heures / 906 € net (journées de 7 h)

## ● OCCUPER LA FONCTION D'E.J.E.

### AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Identifier les missions spécifiques et les champs de responsabilités des E.J.E

Expérimenter des outils dynamisants pour animer une équipe autour du projet

Engager un travail avec les familles et les partenaires

10-11 avril 2025 / 2 jours / 14 heures / 604 € net (journées de 7 h)

## ● OCCUPER LA FONCTION DE RÉFÉRENT SANTÉ ACCUEIL INCLUSIF

Le cadre règlementaire et le champ d'intervention du RSAI

Les outils au service de la prise en compte de la santé de l'enfant

Les actions à conduire pour sensibiliser les parents et accompagner les professionnels

19-20 mai 2025 / 2 jours / 14 heures / 604 € net (journées de 7 h)

## ● LES RESPONSABILITÉS JURIDIQUES :

### LES CONNAÎTRE POUR PRÉVENIR

Connaître et comprendre les responsabilités liées à sa fonction de directrice.teur

Repérer les zones à risques : santé, sécurité, prévention, relations avec les usagers, les salariés...

Apporter les réponses conformes aux évolutions du cadre législatif

16-17 juin 2025 / 2 jours / 14 heures / 720 € net (journées de 7 h)

## ● PRÉVENIR, REPÉRER ET GÉRER LES SITUATIONS DE MALTRAITANCE

### Approches psychologique et juridique

La caractérisation des situations de maltraitance

Identification des causes et des signaux d'alerte

Les conséquences de la maltraitance sur le développement de l'enfant

Le circuit d'alerte, de déclaration et de signalement

Les conduites à tenir face à une situation de danger

La formalisation d'un protocole prévention maltraitance

29-30 septembre 2025 / 2 jours / 14 heures / 720 € net (journées de 7 h)

# MANAGEMENT ET ENCADREMENT D'ÉQUIPE

---

## ● PRÉPARER ET ANIMER DES RÉUNIONS CONSTRUCTIVES

Explorer une méthodologie pour préparer et conduire des réunions

Expérimenter des techniques d'animation et de régulation

Rédiger un compte rendu de réunion

17-18 novembre 2025 / 2 jours / 14 heures / 604 € net (journées de 7 h)



## NOS FORMATIONS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS

---

**Tous les stages de ce catalogue peuvent être organisés chez vous, adaptés en durée et en contenu à vos besoins.**

Vous pouvez également nous solliciter pour d'autres thématiques, comme par exemple :

Réactualisation ou formalisation du projet éducatif

Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs

Engager une démarche de développement durable

Les 1000 premiers jours de l'enfant

Adapter l'approche Montessori à la petite enfance

Sens et enjeux de la laïcité

Ecrits professionnels

Gestes et postures de travail

...

Nous proposons également l'animation de **conférence-débat, journée séminaire, théâtre forum...**

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements :  
grape.innovations@wanadoo.fr 04 37 24 04 79

# CONDiTiONS GÉNÉRALES DE VENTE : formations inter et intra

## **Art 1 : Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de toutes les formations effectuées par la société GRAPE INNOVATIONS pour le compte d'un client à l'exception des formations entrant dans le cadre d'une commande publique. Toute commande de formation auprès du GRAPE INNOVATIONS implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## **Art 2 : Formation Intra établissement**

### **Art 2.a : Organisation de la formation**

Le GRAPE INNOVATIONS fournit une proposition et un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme un exemplaire daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Cette confirmation écrite donnera lieu à l'envoi d'une convention qui devra nous parvenir signée au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation. Un acompte de 30% du montant total du coût de la formation sera versé au GRAPE INNOVATIONS à la signature de la convention. Aucune formation ne pourra débiter sans le retour de ladite convention signée et le versement de l'acompte.

### **Art 2.b : Action proratisée**

Pour les formations dont le montant total est proratisé entre plusieurs employeurs, en cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou d'abandon d'un participant, si ce dernier n'est pas remplacé, l'employeur concerné est redevable de l'intégralité du coût de la formation et, à ce titre, la totalité de sa part de frais de formation lui sera facturée.

### **Art 2.c : Réservation de dates**

Les réservations de dates, demandées par le commanditaire pour organiser la planification de la formation, sont valables jusqu'à un mois avant le début de la formation. Après ce délai, et sans confirmation du client, le GRAPE INNOVATIONS ne garantit plus la disponibilité de ses intervenants.

### **Art 2.d : Effectifs des formations**

Selon les thèmes traités les formations s'adressent à des groupes de 15 personnes au maximum. Au-delà de cet effectif, une négociation préalable portant sur l'effectif du groupe sera nécessaire entre le commanditaire et le GRAPE INNOVATIONS.

### **Art 2.e : Conditions de report et d'annulation d'une formation par le GRAPE INNOVATIONS**

Le GRAPE INNOVATIONS se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure (maladie, accident, événements familiaux imprévus pour l'intervenant) le GRAPE INNOVATIONS s'engage à prévenir dans les plus brefs délais le client et à faire appel à un autre intervenant pour honorer la prestation, autant que possible sans report de dates. Dans le cas d'impossibilité d'honorer la prestation, soit en raison d'événements extérieurs (grèves de transports, conditions climatiques extrêmes...), soit d'impossibilité de remplacement le jour prévu, le GRAPE INNOVATIONS s'engage à reprogrammer la session de formation dans les conditions les plus favorables pour le client. En cas d'inexécution de ses obligations, le GRAPE INNOVATIONS ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

### **Art 2.f : Condition d'annulation et de report d'une formation par le client**

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation, le coût ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement. En outre le client est redevable de dédommagements au GRAPE INNOVATIONS dont le montant est fonction du délai entre la décision de renoncement et le début de la formation, à savoir :

- A moins de 30 jours avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû
- Compris entre 15 jours et 8 jours avant le début de la formation : 70% du coût de la formation est dû
- Inférieur à 8 jours avant le début de la formation : 100% du coût de la prestation est dû.

Toute annulation ou non présentation des stagiaires à la date du début de la formation entraînera la facturation du coût de la formation à titre de dédommagement forfaitaire. En cas d'abandon en cours de formation la somme totale sera due par le client.

## **Art 3 : Stages Inter établissements**

### **Art 3.a : Modalités d'inscription**

L'inscription à un stage Inter s'effectue par le retour du bulletin de pré-inscription dûment complété. Ce bulletin est disponible sur notre site [www.grape-innovations.coop](http://www.grape-innovations.coop) ou sur simple demande téléphonique au 04 37 24 04 79.

Le GRAPE INNOVATIONS adresse alors le programme, les conditions générales de vente et le devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme un exemplaire du devis renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Cette confirmation écrite donnera lieu à l'envoi d'une convention qui devra nous parvenir signée par retour de courrier au plus tard 15 jours avant le début de la formation. L'inscription à la formation est confirmée à la réception de la convention signée.

### **Art 3.b : Convocation**

Une convocation, indiquant le lieu de formation et les horaires, accompagnée du plan d'accès et des lieux d'hébergement, sont adressés au client quinze jours avant le début du stage. LE GRAPE INNOVATIONS ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par le destinataire notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.

### **Art 3.c : Effectifs des formations**

Les formations s'adressent à des groupes de 8 à 13 personnes selon le thème traité. A l'exception des séminaires et journées thématiques qui peuvent s'adresser à un public plus nombreux.

### **Art 3.d : Conditions de report et d'annulation d'une formation par le GRAPE INNOVATIONS**

Le GRAPE INNOVATIONS s'engage à organiser les actions de formation dans les conditions prévues par la convention, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (8 minimum). En deçà de cet effectif, le GRAPE INNOVATIONS se réserve le droit d'annuler, ou de reporter, la formation. Dans ce cas, les stagiaires et les établissements seront avisés par courriel 15 jours calendaires avant le début de la première journée du stage. Aucun dédommagement n'est dû en raison d'une annulation du fait du GRAPE INNOVATIONS.

En cas d'incident majeur (maladie, accident, événements familiaux imprévus pour l'intervenant) ou en raison d'événements extérieurs (grèves de transports, conditions climatiques extrêmes...) le GRAPE INNOVATIONS s'engage à prévenir dans les plus brefs délais le client et à faire appel à un autre intervenant pour honorer la prestation. Dans le cas d'impossibilité d'honorer la prestation le jour prévu, le GRAPE INNOVATIONS s'engage à reprogrammer la session de formation.

En cas d'annulation définitive de la formation, il est procédé au remboursement des acomptes perçus, le cas échéant. Ceux-ci ne pourront excéder 30 % du montant total de la formation. En cas de réalisation partielle de la formation par le GRAPE INNOVATIONS, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

### **Art 3.e : Condition d'annulation et de report d'une formation par le client**

Toute annulation, de tout ou partie de l'action, doit faire l'objet d'une notification par courriel au GRAPE INNOVATIONS à l'adresse [grape\\_innovations@wanadoo.fr](mailto:grape_innovations@wanadoo.fr) au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation, le coût ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. En outre le client est redevable de dédommagements au GRAPE INNOVATIONS dont le montant est fonction du délai entre la décision de renoncement et le début de la formation, à savoir :

- A moins de 30 jours avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû
- Compris en 15 jours et 8 jours avant le début de la formation : 70% du coût de la formation est dû
- Inférieur à 8 jours avant le début de la formation : 100% du coût de la prestation est dû

Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entraînera la facturation du coût de la formation à titre de dédommagement forfaitaire. En cas d'abandon en cours de formation la somme totale sera due par le client.

#### **Art 4 : Responsabilités**

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux du GRAPE INNOVATIONS ou au sein des établissements implique le respect du règlement intérieur stagiaire du Grape Innovations. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des stagiaires par courriel et affichage. Le GRAPE INNOVATIONS ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance professionnelle couvre les participants lors de la formation. Le GRAPE INNOVATIONS bénéficie d'une assurance garantissant sa propre responsabilité civile au cas où celle-ci serait engagée du fait de ses formateurs d'une part, de ses matériels d'autre part. La responsabilité civile du client est garantie aux stagiaires dudit client chaque fois que celle-ci serait recherchée du fait de ses agents à l'occasion des activités de formation.

#### **Art 5 : Tarifs**

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis et la convention de formation. Notre activité de formation étant non assujettie à TVA selon l'article 293B du CGI, le prix des formations est indiqué en montant net.

#### **Art 6 : Facturation et modalités de paiement**

L'entreprise bénéficiaire s'engage à procéder au règlement de la formation directement au GRAPE INNOVATIONS dans un délai maximum de 30 jours après l'émission de la facture. Le règlement peut être effectué par virement en précisant le numéro de la facture, le nom de l'entreprise et son numéro de SIREN/SIRET ou par chèque libellé à l'ordre du GRAPE INNOVATIONS. Pour toutes les formations, les modalités de facturation et de paiement sont précisées dans la convention de formation.

#### **Art 7 : Prise en charge**

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas au GRAPE INNOVATIONS au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation sera facturée au client.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et, à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

#### **Art 8 : Pénalités de retard**

Toute somme non payée donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

En outre, une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour les frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Cette indemnité ne s'applique pas aux particuliers payant à titre individuel et à leurs frais.

Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, le GRAPE INNOVATIONS se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours.

#### **Art 9 : Certificat de réalisation**

Un certificat de réalisation de formation établi en conformité avec les feuilles d'émargement, est transmise à chaque stagiaire et au client après chaque formation.

#### **Art 10 : Refus de commande**

Dans le cas où un client passerait commande au GRAPE INNOVATIONS sans avoir procédé au paiement de la (ou des) commande(s) précédente(s), le GRAPE INNOVATIONS pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

#### **Art 11 : Supports de formation**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, ils restent la propriété exclusive du GRAPE INNOVATIONS. Aussi, leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du GRAPE INNOVATIONS. Les stagiaires et les clients ne peuvent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation.

#### **Art 12 : Confidentialité**

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

#### **Art 13 : Statut des participants à la formation**

Pendant la durée du stage les participants continuent de bénéficier des dispositions de leur contrat de travail. La seule obligation mise à la charge de l'organisme formateur pendant la durée de stage s'agissant des obligations découlant du droit du travail est la déclaration des accidents éventuellement intervenus pendant la formation.

#### **Art 14 : Protection des données personnelles**

Dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite Loi Informatique et Libertés) et en Europe, les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société GRAPE INNOVATIONS sont collectées afin de répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres du GRAPE INNOVATIONS. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

#### **Art 15 : Gestion des réclamations**

Le GRAPE INNOVATIONS s'engage à la prendre en compte les réclamations de la façon suivante :

Le mode d'envoi de la réclamation peut être par courrier postal (115 rue Vendôme 69006 LYON) ou par courriel à [grape.innovations@wanadoo.fr](mailto:grape.innovations@wanadoo.fr)

Sous 8 jours, la réclamation sera traitée et contact sera pris avec le réclamant pour échanger sur l'objet de la réclamation.

Une proposition de résolution sera adressée au réclamant sous les 10 jours suite à la prise de contact.

#### **Art 16 : Loi applicable**

Les présentes Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre le GRAPE INNOVATIONS et ses clients relèvent de la loi française.

#### **Art 17 : Litiges**

En cas de litige survenant entre la société GRAPE INNOVATIONS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon.

## GRAPE INNOVATIONS

Société Coopérative de Production de  
Recherche et de Formation

### Siège social :

115 rue Vendôme  
69006 LYON



### Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00

Téléphone : 04 37 24 04 79

Mail : grape.innovations@wanadoo.fr

- SCOP SARL à capital variable
- N°SIRET - 43416559300022
- RCS - Lyon 434 165 593
- Code APE - 8559 A
- N° Identification Cellule de Formation Continue 82 69 07 02 169

---

[www.grape-innovations.org](http://www.grape-innovations.org)

---

Le GRAPE INNOVATIONS est certifié QUALIOPi  
pour ses actions de formation continue.

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des  
catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation



Notre organisme est Organisme de DPC,  
enregistré et évalué favorablement. Il est  
habilité à dispenser des programmes de DPC  
validant l'obligation annuelle de formation  
des professionnels de santé.